****

**LE DIALOGUE SOCIAL DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES**

**Journée d’information-sensibilisation ISST/DRIEETS d’Ile-de-France**

Responsables :

Jean-Michel DENIS,

Professeur de sociologie, Université Gustave Effel

Nicole MAGGI-GERMAIN,

Maître de conférences HDR en Droit social, ISST-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**DISTANCIEL OU MIXTE**

|  |
| --- |
| **Mardi 6 juillet 2021** |
| **9 h 30** | **Ouverture de la session**Nicole MAGGI-GERMAIN**Les spécificités du dialogue social dans les petites entreprises**Frédéric REY,Sociologue, Maître de conférences au CNM, laboratoire LISE |
| 12 h 30 | Déjeuner sur place |
| **14 h 15****17 h 00** | **Présentation analytique des accords signés dans les petites entreprises.**J.-M. DENIS¶N. MAGGI-GERMAIN |

**PUBLIC :**

Le stage s’adresse à des inspecteurs.trices et contrôleur.e.s du travail d’Ile-de-France. Le groupe sera composé de **30 personnes au maximum** (auxquelles s’ajoutent les deux enseignants), soit 32 personnes au total, réparties dans une salle pouvant accueillir 80 personnes.

**Nombre de personnes accueillies :**

*1/ Situation à la date du 29 avril 2021*

- Stage en présentiel :

Le groupe sera composé de **40 personnes au maximum** (auxquelles s’ajoutent les deux enseignantes), soit 42 personnes au total, réparties dans une salle pouvant accueillir 80 personnes.

- Stage hybride

Le groupe sera composé de **40 personnes au maximum** + pas de seuil pour les personnes en distanciel

- Stage à distance :

Pas de seuil

*2/ Situation à la date du 30 juin 2021 – Déclaration du Pdt Macron*

Suppression de la jauge

*Sur les conditions sanitaires mises en place à l’ISST :*

<https://isst.pantheonsorbonne.fr/actualite/fonctionnement-lisst-pendant-confinement>

**OBJECTIFS :**

La journée sera consacrée à la question du dialogue social dans les entreprises de moins de 50 salariés. Il s’agira d’analyser les formes que prend le dialogue social dans des entreprises dans lesquelles la représentation du personnel, comme la présence syndicale, demeurent peu institutionnalisées. Sont-elles impliquées dans un dialogue social territorial ? Signent-elles des accords collectifs de travail ? Quelle est la place occupée par le référendum ?

**PROGRAMME :**

La journée d’information-sensibilisation se déroulera mardi 6 juillet 2021, dans les locaux de l’Institut des sciences sociales du travail, à Bourg-la-Reine (salle Marcel David d’une capacité de 80 personnes). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures.

*En raison de la pandémie, un déjeuner sera servi sur place. Les pauses-café ont été supprimées (un café sera servi à table à l’heure du déjeuner).*

* **Matinée :**

Après une courte présentation de la session et de l’ISST, l’intervention de cadrage, réalisée par un sociologue, permettra de présenter à la fois la spécificité des relations professionnelles dans les petites entreprises et l’organisation du dialogue social.

* **L’après-midi :**

L’après-midi donnera lieu à une présentation analytique des accords signés dans les petites entreprises, réalisée à partir du dépouillement de la base d’accords de la Dreets .

FIN DE LA SESSION : 17 h 00